

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS
SOCIAUX ET TRAVAILLEUSES SOCIALES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 1533, STATION A,
FREDERICTON, (N.-B.) E3B 5G2
TÉLÉPHONE: 1-877-495-5595
TÉLÉCOPIEUR: (506) 457-1421
COURRIEL: nbasw@nbasw-atsnb.ca

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Je trouve difficile à croire que le temps est venu de tenir une autre assemblée générale annuelle. Le printemps arrive enfin, avec le beau temps. Nous avons le plaisir d'être accueillis par le chapitre de Charlotte et nous avons hâte d'assister à une assemblée générale annuelle productive et fructueuse.

L'ATSNB a eu de la chance, encore une fois, que des étudiantes de premier cycle en travail social travaillent au bureau au cours des mois d'été et pendant l'année universitaire dans le cadre des stages. Grâce aux stagiaires, l'association continue de créer des liens de communications et de partenariat avec les facultés de travail social.

Nous sommes fiers de la pleine participation des membres du Conseil d'administration, qui se réunissent quatre fois par année et qui tiennent des téléconférences et envoient des courriels constamment. Je peux assurément dire aux membres de l'association que des échanges actifs du Conseil visent surtout à faire progresser la profession tout en assurant la protection du public. Vous pouvez être très fiers de votre Conseil, qui compte en tout 19 membres représentant tous les chapitres, les Premières nations et le public. Nous sommes conscients aussi des coûts liés aux activités continues du Conseil et de l'association, et, afin de faire preuve de responsabilité financière, le Conseil a commencé à tenir une réunion chaque année par WebEx. Nous adoptons la démarche, non seulement pour des raisons financières, mais aussi pour assurer la sécurité et la gestion efficace du temps de l'association.

Le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social

(CCORTS) a tenu son assemblée générale annuelle en mai 2014, ce qui représente un changement pour le Conseil, qui a toujours tenu son AGA en automne. Des élections seront tenues en mai pour les postes du bureau de direction. Annie Rickett, la registraire du Nouveau-Brunswick, se présente à la présidence du CCORTS pour un mandat de deux ans. Elle est appuyée par le Conseil de l'ATSNB et par ses collègues à l'échelle du pays.

La Semaine nationale du travail social de cette année, tenue sous le thème *Les travailleurs sociaux font la promotion de l'équité pour un Canada plus fort*, a été soulignée du 17 au 21 mars 2014. Le thème de cette année a été choisi en vue de l'harmoniser avec celui de la Conférence nationale conjointe du travail social dont le thème est *Des frontières sans limites : Explorer les nouvelles frontières du travail social* et qui sera tenue à la fin mai, en Ontario. L'ATSNB a encore une fois formé un partenariat avec l'Université de St. Thomas afin d'organiser une activité sous le thème de l'équité, soit un exposé donné par Marilyn Ingram, de la Première nation d'Elsipogtog, qui a co-rédigé un texte sur le « Project of Heart »; a parlé de ses expériences en tant que survivante des pensionnats indiens ainsi que du mouvement des survivants. L'exposé a été fort couru et a contribué à la compréhension du vécu des Premières nations du Nouveau-Brunswick et de leur triomphe sur la grande tragédie. L'Association canadienne des travailleurs sociaux a vraiment joué un rôle de chef de file en sensibilisant la population aux questions sociales qui ont une incidence sur le tissu social de notre pays. J'invite tous les membres de notre association

à consulter le site Web de l'ACTS et à lire les communiqués, les publications, les bulletins et les rapports qui ont été rédigés à l'intention des professionnels en travail social.

Pendant une activité publique organisée en partie par l'ATSNB, sous le thème de l'Action en faveur du changement, une présentation a été faite au récipiendaire du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2014. Nous avons rendu hommage à Albert Gauvin pour ses nombreuses années de service en tant que travailleur social dévoué. C'était un grand plaisir de pouvoir participer à la cérémonie et de parler de la grande contribution qu'Albert a apportée à la profession du travail social.

Au cours de l'année, l'ACTS a accompli beaucoup d'activités et de travail. En plus de l'organisation de la conférence nationale, l'ACTS a entrepris l'élaboration d'une structure de gouvernance et a demandé au directeur général de réaliser un processus de rétroaction 360°.

La *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick* de 1998 est une loi solide, dont nous sommes fiers, mais, étant donné les années qui se sont écoulées et l'évaluation de la profession, nous devons veiller à ce que notre loi reflète les pratiques actuelles. L'ATSNB entreprend des activités visant à faire en sorte que la loi actuelle soit pleinement appliquée. Dans le cadre du projet, un manuel du Comité des plaintes a été rédigé, qui comprend de nouvelles dispositions permettant de résoudre des questions de manière plus opportune et conformément aux pratiques exemplaires.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (SUITE)

Le personnel du bureau a été très occupé par de nombreuses initiatives, y compris la liste des travailleuses et travailleurs sociaux qui exercent une pratique privée, le renouvellement du manuel du Comité des plaintes, des propositions de projets et l'établissement de nouveaux partenariats. En tant que membres de l'ATSNB, nous pouvons être fiers du travail assidu et du dévouement du personnel de l'ATSNB.

Je tiens à remercier nos membres de leur participation et de leur dévouement à

l'égard de l'association et à inviter ceux et celles qui n'ont pas encore participé à jouer un rôle dans votre association, que ce soit au sein de votre chapitre, du conseil provincial ou d'un des nombreux comités de travail qui appuient les activités de notre association.

C'est pour moi un grand plaisir et un honneur de représenter les membres en tant que présidente de l'ATSNB, et je suis toujours très fière de la profession du travail social. Je vous remercie encore une fois de l'occasion qui m'est donnée

d'être présidente de l'association.

Pour conclure, j'aimerais mentionner que Janine Granchelli, ancienne présidente de l'ATSNB, est décédée le 31 décembre 2013, à la suite d'une longue maladie. Nous sommes chanceux que notre ancienne registraire Suzanne McKenna ait rédigé un texte commémoratif sur Janine qui a été publié dans le Dossier de l'ATSNB.

Respectueusement soumis,
Barb Whitenect, M.T.S.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dotation

Je tiens à exprimer ma reconnaissance sincère à Denise St. Laurent, notre adjointe administrative, à Martine Paquet, notre consultante en travail social, à Annie Rickett, notre registraire et à Claude Savoie, notre registraire par intérim pendant le congé de maternité d'Annie. Deux étudiantes de l'Université de St. Thomas, Megan Glenwright et Judi Pringle, ont fait leur stage en action sociale au bureau, de septembre à décembre. Elles ont fait des recherches sur les changements apportés à l'assurance-emploi et l'incidence possible sur les gens du Nouveau-Brunswick. Une étudiante d'été, Jenny Thornhill, a travaillé au bureau de l'ATSNB et a achevé un certain nombre de projets.

Conseil d'administration

Notre Conseil d'administration est complet à l'heure actuelle. La représentation de toutes les régions du Nouveau-Brunswick permet à l'ATSNB de profiter d'une vaste gamme de connaissances et d'expériences essentielles. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier. L'une des réunions s'est tenue par téléconférence à l'aide de WebEx. Ces téléconférences permettent au Conseil d'administration de se réunir

pendant les mois d'hiver sans risquer d'avoir à annuler des réunions en raison d'intempéries pour ceux et celles qui doivent se rendre à Fredericton.

Nos réunions permettent aux membres du conseil de discuter de diverses initiatives et préoccupations des chapitres, ainsi que des projets spéciaux, de l'administration de l'association et d'autres questions importantes. Je veux profiter de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour leur direction et leur engagement continus à l'égard de l'association afin de remplir notre double mandat.

Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports des comités, tous les comités jouent un rôle actif en fournissant des ressources et des renseignements aux membres. J'aimerais reconnaître et remercier sincèrement tous les membres qui siègent à nos comités pour leur participation et leur travail assidu, ainsi que leur dévouement continu envers l'ATSNB et la profession.

Le Conseil d'administration a adopté le 4 mai 2014 le manuel du Comité des plaintes. Le registraire est maintenant chargé de soutenir le Comité des plaintes et de faciliter le processus de traitement des plaintes. Le registraire

ne prend aucune décision sur les affaires de normes professionnelles ou les plaintes. Le traitement des plaintes est maintenant axé sur l'examen par les pairs, ce qui normalise le processus. Le manuel du Comité de discipline est en cours de révision; le processus sera aussi axé sur l'examen par les pairs, et le format du manuel sera semblable à celui du manuel du Comité des plaintes. Le comité joue un rôle actif en réunissant le plaignant, le travailleur social ou la travailleuse sociale et le témoin pour discuter des questions liées à l'affaire. Les avocats ne joueront plus de rôle actif, mais ils aideront à faciliter le processus.

Chapitres

J'aimerais remercier ceux et celles qui jouent un rôle actif au sein des chapitres des efforts qu'ils déploient constamment en vue d'organiser des activités sociales et éducatives pour les membres de leur région. Ils réussissent à créer un espace propice au réseautage entre collègues et à l'épanouissement des professionnels.

Relations gouvernementales

L'ATSNB continue de former des liens avec les ministères. Je continue de remplir les fonctions de coprésident du comité des opérations et des services, qui est chargé d'opérationnaliser les

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (SUITE)

politiques visant le renouvellement des soins de santé primaires conformément au document intitulé *Cadre des soins de santé primaires pour le Nouveau-Brunswick 2012* du ministère de la Santé. Le travail important au modèle de soins de santé primaires est fondé sur le concept des équipes Santé familiale dans le cadre d'un modèle collaboratif et intégré visant la reddition de comptes.

L'ATSNB continue de participer à l'élaboration de la proposition et de la structure de gouvernance de l'initiative RTSMA du Nouveau-Brunswick, un réseau provincial et national qui vise un financement de recherche d'une valeur de 25 millions de dollars afin de transformer les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes. J'ai été nommé à la direction de la section de la proposition visant les organismes communautaires et j'assiste aux réunions hebdomadaires sur ce projet important. L'ATSNB a aussi assisté à une réunion de deux jours tenue à Montréal sur l'élaboration de la proposition visant l'initiative RTSMA.

L'ATSNB a reçu du ministère fédéral de la Justice un financement permettant de tenir un atelier de trois jours à Campbellton afin de faire la promotion de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, qui a été soulignée du 6 au 12 avril 2014. L'atelier s'est déroulé du 9 au 11 avril et a visé la promotion du projet *Action en faveur du changement* et la sensibilisation à la violence conjugale. L'atelier était public, et deux séances de formation ont été offertes aux fournisseurs de services.

J'ai le plaisir de signaler que le projet *Action en faveur du changement* a été identifié par Condition féminine Canada en tant qu'exemple de pratiques. L'ATSNB participe aussi à l'élaboration d'une stratégie de réduction des dommages pour les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick, projet mené par le bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse et le Conseil exécutif.

Création de liens, services aux membres et promotion de la profession

J'ai le plaisir de signaler que j'ai rencontré tous les directeurs principaux des services à l'enfance et aux familles et que je poursuis la tournée des Premières nations du Nouveau-Brunswick.

L'ATSNB continue de se réunir régulièrement avec les directeurs généraux d'autres associations de travailleurs sociaux et avec l'ACTS pour discuter des tendances actuelles, des pratiques exemplaires et des façons de relever les défis avec lesquels l'ensemble de la profession du travail social est aux prises.

J'ai été nommé champion communautaire dans le cadre de la campagne Bell Cause pour la cause prêt pour le départ de BellAliant. La campagne vise à sensibiliser les gens et à ramasser des fonds pour la santé mentale des enfants et des jeunes. Clara Hughes, une fière athlète canadienne des Jeux olympiques, fait le tour du pays à vélo. Au Nouveau-Brunswick, Clara Hughes a fait escale à Edmundston, à

Woodstock, à Fredericton et à Saint John. Les quatre champions ont convenu de collaborer, ce qui a offert la possibilité de faire la promotion de la profession du travail social, de MindCare, de Connexions NB et de l'ACSM NB, qui jouent tous un rôle important dans le domaine de la santé mentale dans la province.

Le partenariat que l'ATSNB a formé à l'égard de l'Esprit sain au féminin était fructueux, et le logo et le nom de l'association ont été mentionnés. Des centaines de femmes ont assisté à l'activité, pendant laquelle Clara Hughes, Connexions NB et Judith Butler ont pris la parole au sujet de la santé mentale.

Administration et ressources humaines et financières

Nous avons achevé avec succès la deuxième année d'inscription en ligne. Nous continuons de travailler assidûment afin d'offrir aux membres un processus d'inscription plus convenable en assurant l'inscription en ligne et en offrant un soutien aux membres qui ne connaissent pas encore le système. Même si le système a connu quelques petits problèmes, le personnel a travaillé de près avec les membres pour résoudre ces problèmes. Nous continuerons d'améliorer le système afin d'offrir un meilleur service aux membres.

Respectueusement soumis,
Miguel LeBlanc, M.T.S., B.T.S.
Directeur général

Annie Rickett, notre registraire, est en congé de maternité maintenant. C'est avec humilité que j'essaie de la remplacer en jouant le rôle de registraire. J'ai eu le privilège de constater personnellement la quantité de travail et l'expertise qu'il faut pour remplir les fonctions de registraire. Annie devrait revenir au bureau pendant le mois d'août. Étant donné que je ne travaille que trois jours par semaine et qu'une partie des tâches est accomplie par télétravail, d'autres aspects du travail de registraire ont été confiés aux autres membres du personnel.

Martine Paquet assume la responsabilité de la réinscription des membres, des exposés présentés aux étudiants et étudiantes en travail social au sujet du processus d'inscription, de la consultation à l'égard des questions de déontologie, des exposés offerts aux membres au sujet de l'Association du travail à la base de données en ligne visant l'inscription annuelle et, de concert avec le directeur général, de l'établissement de relations avec les membres, le public, les parties prenantes et les gouvernements. Martine appuie en outre le Comité d'examen et Comité d'éthique.

J'ai assumé les fonctions liées aux conseils et au soutien du Comité des plaintes, au soutien du Comité de

discipline pour les audiences et aux médiations qui sont ordonnées par le Comité des plaintes.

On m'a confié le mandat de gérer trois projets, soit l'étude des critères du prix commémoratif Raoul Léger, l'élaboration d'un nouveau processus visant le Comité de discipline et l'étude des modifications législatives éventuelles de notre loi.

Vous vous rendez compte donc de la quantité de travail qui est réalisé par la Registraire.

Facultés de travail social

Cette année, j'ai donné aux étudiants et étudiantes en travail social de l'Université de Moncton un exposé sur le Code de déontologie.

Plaintes et discipline

Quatre nouvelles plaintes ont été présentées en 2013-2014, ce qui représente une diminution d'une plainte par rapport à l'année précédente. Veuillez consulter le rapport du Comité des plaintes pour obtenir de plus amples détails. Aucune audience disciplinaire n'a été tenue.

Étude de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux

du Nouveau-Brunswick de 1988

Le travail visant la révision de la loi est en cours.

Prix commémoratif Raoul Léger

L'étude des processus et des critères visant la sélection des récipiendaires du prix commémoratif Raoul Léger est achevée. De nouveaux critères ont été ajoutés et un système plus exact de pointage a été mis en place afin d'aider le comité à sélectionner des récipiendaires du prix. Les nouvelles modalités seront affichées sur le site Web de l'ATSNB.

Comité de discipline

Les procédures et les processus du Comité de discipline font l'objet d'une étude visant la transformation de la tenue de tribunaux administratifs selon une approche strictement juridique à l'adoption d'un modèle axé sur l'évaluation par les pairs. Un nouveau manuel des procédures sera produit dans le même format que celui du Comité des plaintes.

Respectueusement soumis,
Claude G. Savoie, T.S.I.,
Registraire par intérim



RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL

Je profite de l'occasion pour reconnaître mes collègues au bureau pour leur appui au cours de l'année : Miguel LeBlanc, directeur général; Annie Rickett, registraire; Claude Savoie, registraire par intérim; Denise St-Laurent, adjointe administrative. J'aimerais aussi remercier les membres du Conseil d'administration ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai communiqué au cours de l'année. J'ai eu le plaisir de collaborer étroitement avec les membres du Comité d'action sociale et du Comité d'éducation. Depuis qu'Annie Rickett, registraire, a pris son congé de maternité, j'ai eu le privilège de collaborer avec le Comité d'examen et le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles. J'ai eu le plaisir de constater le travail assidu qu'accomplissent les membres dévoués de ces comités.

À titre de consultante en travail social, je continue d'aider le directeur général, Miguel LeBlanc, à accomplir certaines tâches administratives. Je suis responsable surtout de la promotion de notre profession et de l'Association auprès des membres actuels et futurs de l'ATSNB, des parties prenantes et du grand public. Depuis le mois d'août 2013, j'ai assumé d'autres tâches liées à l'inscription pendant le congé de maternité d'Annie. En rétrospective, je dois dire que l'Association a été très occupée au cours de l'année écoulée. Mon rapport fournit un résumé des activités et des événements qui ont eu lieu en 2013-2014.

Représentation de l'ATSNB pendant diverses activités

J'ai représenté l'ATSNB pendant des activités et des ateliers qui ont eu lieu au cours de l'année, y compris ce qui suit : l'assemblée générale annuelle du Centre Muriel McQueen Fergusson (CMMF), qui a été tenue le 23 septembre 2013; la formation d'une journée de l'Association multiculturelle de Fredericton, le 22 novembre 2013, qui nous a permis d'apprendre davantage sur l'inclusion et

d'offrir à l'association des observations et des suggestions sur l'amélioration de la présentation de la formation. J'ai assisté aussi à la présentation publique sur l'égalité et la prévention de la violence fondée sur le sexe donnée par Jackson Katz le 6 novembre 2013. J'ai assisté à la conférence de deux jours sur la violence à l'égard du partenaire intime qui a été tenue les 26 et 27 mars 2014, à Sussex. J'ai suivi un cours de deux jours à UNB les 16 et 17 avril 2014 sur la rédaction commerciale et la grammaire. Ces activités m'ont donné l'occasion d'acquérir des connaissances et de faire du réseautage auprès des membres de l'association, de nombreuses parties prenantes, des gens de la province et des représentants du gouvernement.

Création de liens

Comme vous le savez peut-être, l'ATSNB, en partenariat avec le CMMF, a demandé et reçu en 2010 un financement de Condition féminine Canada pour le projet intitulé *Action en faveur du changement : habiliter les femmes victimes de violence conjugale à mener une vie plus saine et sécuritaire*. Le comité a rédigé un cahier pour les participantes ainsi qu'un guide à l'intention des animateurs qui tiennent compte des renseignements recueillis pendant le projet. Les deux documents peuvent s'avérer très utiles dans le cadre d'ateliers offerts aux femmes qui ont survécu à la violence et peuvent fournir à vous et à vos collègues des renseignements pertinents au sujet des questions relatives à la violence à l'égard du partenaire intime. Si vous voulez obtenir une copie du guide, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone, au 506-444-9196, ou par courriel au <mpaquet@nbasw-atsnb.ca>.

L'ATSNB, en partenariat avec le CMMF, a reçu du gouvernement fédéral un financement permettant d'organiser une activité afin de faire la promotion de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, qui a été soulignée du 6 au 12 avril 2014.

L'activité s'est déroulée du 9 au 11 avril et a visé la promotion du projet *Action en faveur du changement*. L'activité était accessible au public, et deux séances de formation ont été offertes aux survivantes de la violence à l'égard du partenaire intime et aux professionnels du comté de Restigouche.

Rina Arseneault et moi avons soumis un résumé à l'ACTS, et j'ai le plaisir d'annoncer qu'il a été retenu et que nous avons fait un exposé pendant la Conférence nationale conjointe de travail social de l'ACTS et l'ACFTS, qui a eu lieu du 26 au 29 mai, à l'Université Brock, à St. Catharines, en Ontario. La conférence nous a donné l'occasion de parler de notre projet et de faire part des expériences et des perspectives des femmes qui ont participé au projet et de l'apport des professionnels.

Je continue de faire partie du comité de planification stratégique du CMMF. Le comité est chargé de cerner des orientations stratégiques du CMMF pour la prochaine période de trois à cinq ans. Le comité a achevé la première démarche, qui consistait à la réalisation d'un sondage en ligne et de l'analyse des résultats. En outre, sept entrevues individuelles ont été menées et analysées.

Pendant l'année écoulée, j'ai représenté l'ATSNB au sein du comité organisateur de la deuxième activité intitulée l'Esprit sain au féminin, de l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick, activité qui a été tenue le 8 avril 2014. L'activité visait à sensibiliser les gens à la santé mentale et à dissiper les mythes qui empêchent les gens touchés par la maladie de demander de l'aide. Clara Hughes, une athlète canadienne de six Jeux olympiques, a été notre conférencière principale. L'occasion magnifique nous a été donnée par le partenariat Cause pour la cause Bell Aliant. Près de 450 femmes ont assisté à l'activité et des dons et des parrainages d'une valeur d'environ 35 000 \$ ont été reçus.

RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL (SUITE)

Les fonds ramassés pendant l'activité à Fredericton seront consacrés aux programmes dispensés par l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick qui appuient les gens touchés par la maladie mentale et leurs proches aidants ainsi qu'à la sensibilisation du public aux questions de santé mentale.

Depuis l'été 2013, je représente l'ATSNB au sein du comité de la campagne du ruban blanc de Fredericton. Le comité a organisé la marche du ruban blanc qui a eu lieu le 9 décembre 2013. De nombreux hommes, femmes, étudiants et étudiantes ont participé à la marche de la Place des officiers à l'hôtel de ville de Fredericton pour témoigner de leur solidarité dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Facultés de travail social

Le 24 octobre 2013, j'ai donné un exposé sur l'ATSNB et l'inscription aux étudiants et étudiantes en travail social de la St. Thomas University. J'ai aussi représenté l'Association à la Journée d'échange communautaire tenue à l'Université de Moncton le 4 avril 2014 sous le thème des approches alternatives. Il s'agissait d'une occasion magnifique de faire du réseautage avec les étudiants et étudiantes, les professeurs et divers organismes communautaires. J'ai pu expliquer aux étudiants et étudiantes les avantages de l'adhésion et détailler les procédures d'inscription à suivre.

Membres

L'ATSNB a connu une augmentation de 28 membres pendant l'année 2013-2014, pour un total de 1750. De ce nombre, 1580 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 24), 75 étaient des membres sans emploi (une augmentation de 9), 61 étaient des membres à la retraite (une diminution

de 5), 22 étaient des membres hors-province (une augmentation de 2), 7 étaient des membres étudiants (une augmentation de 2) et 5 étaient des membres honoraires. Nous continuons de faire la promotion de l'Association et de la profession de travail social afin d'attirer de nouveaux membres. L'une des initiatives consiste à faire des exposés sur l'Association et le processus d'admission aux étudiants et étudiantes en travail social. Nous continuons de faire la promotion des avantages de l'adhésion, tels que les bourses de la compagnie Co-operators pour les membres étudiants de l'ATSNB et le nouveau fonds de bourse de l'ACTS et de l'ATSNB.

Réintégration

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réintégration. Les demandes sont étudiées par le Conseil d'administration. Au cours de l'année 2013-2014, le Conseil d'administration a approuvé 10 demandes.

Semaine du travail social

Pendant le mois de mars, les travailleuses et travailleurs sociaux à l'échelle du pays ont célébré la profession du travail social et leurs réalisations. La Semaine nationale du travail social de cette année, tenue sous le thème *Les travailleurs sociaux font la promotion de l'équité pour un Canada plus fort*, a été soulignée du 17 au 21 mars 2014. Nous avons organisé cette année une activité à la St. Thomas University, et nous avons invité Marilyn Ingram à être conférencière principale. Elle a été directrice de production du film intitulé *We Carry One Another's Memories* et a co-rédigé un livre intitulé *The Trails of Hope and Light* dans le cadre du « Project

of Heart »; elle a parlé de ses expériences en tant que survivante des pensionnats indiens et de son rétablissement.

Promotion de l'Association et de la profession du travail social

Afin de faire la promotion de l'ATSNB et de la profession du travail social, l'Association a créé de nouveaux articles de promotion, y compris des stylos, des pochettes et des clés USB. Chaque clé renferme un document sur le champ d'exercice de la profession du travail social au Nouveau-Brunswick. Les personnes ou les chapitres qui veulent obtenir des articles de promotion peuvent communiquer avec le bureau de l'ATSNB. Nous continuons de mettre à jour le site Web de l'ATSNB, dans la mesure du possible, et j'invite tout le monde à visiter le site au « www.nbasw-atsnb.ca ». Un bulletin périodique est envoyé par voie électronique et permet aux membres de l'Association de se tenir au courant des nouvelles sur l'ATSNB, les activités prévues, les possibilités de perfectionnement professionnel et d'autres questions pertinentes de notre profession. Les membres peuvent mettre à jour leurs renseignements personnels en cliquant sur le bouton à la fin de chaque bulletin, pour faire en sorte qu'ils continuent de recevoir des communications importantes de la part de l'Association, y compris les détails sur le renouvellement annuel de l'adhésion. Si vous ne recevez pas les bulletins, veuillez communiquer avec l'Association pour vérifier vos coordonnées.

J'ai hâte aux nouvelles expériences et aux nouveaux défis de l'année qui vient!

Respectueusement soumis,
Martine Paquet, B.T.S., T.S.I.,
consultante en travail social

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, y compris le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net, et les flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2014, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 mars 2014 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada visant les organismes à but non lucratif.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick

COMPTABLES AGRÉÉS

Bilan le 31 mars 2014

ACTIFS

À COURT TERME	2014	2013
Encaisse	509 557	430 377
Dépôts à terme	692 370	687 345
Débiteurs	-	5 000
Charges payées d'avance	2 256	-
	1 204 183	1 122 722
IMMOBILISATIONS (Note 3)	9 131	12 031
	1 213 314 \$	1 134 753 \$

PASSIFS ET ACTIFS NETS

À COURT TERME

Créditeurs et charges à payer	44 039	38 399
Cotisations différées (Note 4)	341 656	315 410
Subvention gouvernementale différée (Note 5)	3 600	8 194
	389 295	362 003

ACTIFS NETS

Non affectés	326 518	273 374
Affectés	488 370	487 345
Immobilisations	9 131	12 031
	824 019	772 750
	1 213 314 \$	1 134 753 \$

ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations corporelles	2014	2013
ACTIFS NETS – Début de l'exercice	273 374	487 345	12 031	772 750	679 496
Excédent (déficit) des produits sur les charges non affectées	49 284	4 885	(2 900)	51 269	93 254
Transferts internes	3 860	(3 860)	-	-	-
ACTIFS NETS à la fin de l'exercice	326 518 \$	488 370 \$	9 131 \$	824 019 \$	772 750 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

	2014	2013
PRODUITS		
Cotisations	573 147	555 143
Subvention – Habilitier les femmes victimes de violence conjugale	8 194	142 986
Intérêt	11 056	14 017
Autre	7 742	3 881
	600 139	716 027 \$

CHARGES

Cotisation de l'ASWB	573	500
Amortissement	2 900	3 570
Réunions du conseil et de l'exécutif	18 978	17 312
Cotisation de l'ACTS	64 838	60 248
Cotisation du CCORTS	-	1 600
Rabais des chapitres	16 860	16 650
Chapitres	23 312	28 620
Plaintes et discipline	11 724	17 710
Cartes de débit et de crédit	8 082	-
Dossier	-	222
Matériaux, entretien et soutien	996	3 433
Assurances	7 201	7 192
Réunions et assemblée	13 877	13 001
Bureau	8 877	18 025
Présidence	4 909	5 117
Frais professionnels	12 503	10 788
Programme - Habilitier les femmes victimes de violence conjugale	11 699	99 638
Relations publiques et promotion	5 958	6 926
Révision de la loi	3 846	6 599
Loyer	27 068	26 979
Salaires et sous-traitances	266 573	237 060
Bourses	500	2 500
Services aux membres	7 186	9 559
Personnel	16 137	12 944
Téléphone	9 186	8 549
Déplacements et dons	889	2 168
Développement du site Web	4 198	5 863
	548 870 \$	622 773 \$

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES NON AFFECTÉS

51 269 \$ 93 254 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges non affectés	51 269	93 254
Élément hors caisse : Amortissement	2 900	3 570
	54 169	96 824
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	5 000	(5 000)
Créditeurs et charges à payer	5 640	(3 447)
Cotisations différées	26 246	(16 455)
Charges payées d'avance	(2 256)	-
Subvention gouvernementale différée	(4 594)	(40 511)
	30 036	(65 413)
	84 205	31 411

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Achat d'immobilisations corporelles	-	(1 640)
Dépôts à terme	(5 025)	(34 639)
	(5 025)	(36 279)

EXCÉDENT (DÉFICIT) **79 180** (4 868)

ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

430 377 435 245

ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE

509 557 \$ 430 377 \$

Notes afférentes aux états financiers Année se terminant le 31 mars 2014

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Politique sur les instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à l'acquisition ou à l'émission. Au cours des exercices subséquents, les actifs financiers ayant des marchés activement transigés sont comptabilisés à leur juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes non réalisés en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement et sont évalués pour une perte de valeur à chaque date de clôture. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'un instrument financier sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, aux taux suivants :

Mobilier et installations 20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Prix	Amortissement Cummulé	2014 Nette	2013 Nette
Mobilier et Installations	85 304 \$	76 173 \$	9 131 \$	12 031 \$

4. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'année 2014-2015, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

5. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DIFFÉRÉE

Le montant représente le financement provenant du ministère fédéral de la Justice qui a été reçu pendant l'année de la part de Condition féminine Canada pour payer les charges du programme qui seront

engagées au cours du prochain exercice financier.

6. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourse est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et la modification de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988.

	2014	2013
Prévoyance	285 966	285 966 \$
Défense	100 000	100 000
Bourses	28 569	28 286
Projets spéciaux	23 335	23 093
Révision de la loi	50 500	50 000
	488 370 \$	487 345 \$

Au cours de l'année, l'association a effectué les transferts suivants: 0 (641 \$ en 2013) du fonds non affecté au fonds de prévoyance ; 2 860 \$ (0 en 2013) du fonds de prévoyance au fonds non affecté ; 1 000 \$ (0 en 2013) du fonds de défense au fonds non affecté ; 0 (1 439 \$ en 2013) du fonds non affecté au fonds de bourse ; 0 (25 588 \$ en 2013) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi ; 0 (2 000 \$ en 2013) du fonds de défense au fonds de prévoyance.



Depuis la dernière année, L'ACTS fonctionne maintenant sous une réforme opérationnelle par consensus qui fait suite aux recommandations soulevées de la revue opérationnelle il y a quelques années. Heureuse de vous rapporter l'implication remarquable des travailleurs sociaux au sein du conseil national et aussi ceux et celles qui représentent l'ACTS au sein de diverses coalitions nationales et/ou groupes d'intérêts qui sont le fruit de la réussite de notre association nationale! Ainsi, depuis quelques années, les membres partenaires de l'ACTS se réunissent à deux reprises durant l'année, à raison d'une réunion par téléconférence vers décembre-janvier et une rencontre face à face à l'AGA du printemps, qui s'est tenue du 24 au 26 mai dernier dans la région de St-Catharines en Ontario. Les communications demeurent ouvertes avec les associations provinciales qui ont quitté l'ACTS au fil des années; souhaitant leur union à nouveau. L'un des points qui revient pour une certaine province demeure la question de vote pondéré et l'ACTS maintient que chaque membre partenaire ait un (1) vote d'égalité peu importe le nombre de membres qu'il représente. L'ACTS est d'avis que ceci demeure une valeur fondamentale du travail social. Par contre, c'est la mission de l'ACTS d'agir à titre de promoteur de la profession du travail social au Canada et maintient la possibilité à des membres de ces provinces à se joindre à titre de membre individuel – ce nombre s'accroît considérablement au fil des ans. De plus, les associations membres continuent de se montrer encore plus solidaires dans leur engagement à l'ACTS. L'ATSNB demeure l'un de ces partenaires qui s'implique et revendique la place d'une voix nationale uniforme pour notre profession au Canada – parmi les plus petites au pays, notre association sait démontrer les implications et valoriser les initiatives et les expertises de ses membres à l'échelle nationale; bravo!

Le conseil d'administration a érigé un comité temporaire à réviser le plan stratégique qui prend fin en 2015. Ce comité est constitué de membres du CA, de directeurs exécutifs et de présidents. Durant l'AGA, une séance de réflexion conjointe du CA et des présidents et directeurs généraux

des associations provinciales partenaires a été tenue afin de connaître les variantes priorités et actions souhaitées en vue du nouveau plan stratégique. Le président de l'ACTS, Morel Caissie, demeure très actif au sein de la Fédération Internationale du Travail Social (IFSW) rendant visible et partageant les expertises et positions de l'ACTS en matière d'équité et de justice sociale.

Les Groupes d'intérêts sont très actifs. Entre autres, le Groupe d'intérêt sur la pratique privée s'implique à faire reconnaître les travailleurs sociaux parmi les professionnels considérés par les assurances; le groupe d'intérêt sur les enfants a soumis le document maintenant reconnu document de position officielle de l'ACTS intitulé « Aucun enfant laissé pour compte et non protégé au Canada » en ce qui concerne la protection des enfants et les services offerts pour toutes les provinces et territoires au Canada. Le Groupe d'intérêt sur la politique sociale a révisé un document sur les Investissements sociaux au Canada et a publié sous le document « promouvoir l'équité : L'avenir de la politique sociale canadienne ». Aussi, l'ACTS vient de publier le document de politiques entourant Les médias sociaux et la pratique du travail social que vous pouvez consulter à casw@casw-acts.ca.

Coalitions, partenariats et positions politiques

L'ACTS est toujours représentée au sein de bon nombre de coalitions nationales et ceci par l'entremise des habiletés de communication et de partenariat du DG Fred Phelps, qui est reconnu et admiré comme un agent motivateur au sein des équipes de représentants politiques et des groupes décisionnels à Ottawa. Une Lettre de soutien a été envoyée au Sénat concernant le besoin d'ériger des politiques pancanadiennes permettant des soins palliatifs et de fin de vie pour tous les canadiens (Coalition pour des soins de fin de vie de qualité du Canada). Il y a aussi la position revendiquant le projet de loi C-14 et l'ACTS continue à travailler avec une coalition de partenaires nationaux concernés par ce projet de loi C-14 (Non

criminellement responsable) et a soumis une liste de recommandations à cet effet devant le Sénat. En partenariat avec Bell Canada, l'ACTS fait partie du comité organisateur national du Grand Tour de Clara « Cause pour la cause » sensibilisant les communautés canadiennes à la cause de la santé mentale. Clara Hugues est une jeune athlète canadienne médaillée olympique qui traversera le pays à vélo et s'arrête à divers endroits ciblés afin de parler de son cheminement personnel avec la santé mentale et dont l'un des objectifs est d'accroître la sensibilisation à la santé mentale et réduire la stigmatisation entourant la maladie mentale. Des champions provinciaux, dont l'ATSNB, ont été nommés pour faciliter la tenue d'événements locaux. Les arrêts identifiés au N.-B. étaient Edmundston, Woodstock, Moncton et St-Jean. Merci au DG de l'ATSNB Miguel Leblanc d'avoir épauler les efforts conjoints de Bell, l'ACTS et la Coalition canadienne pour la santé mentale dans cette initiative de grande envergure. L'implication de tous a été grandement appréciée et une excellente opportunité de promouvoir notre profession dans l'implication et l'importance de la santé mentale!

Mois national du travail social

Le mois de mars est le mois où nous pouvons célébrer la profession! Cette année le thème est : *Les travailleurs sociaux font la promotion de l'équité pour un Canada plus fort*; Entre autres activités, il y a eu une session Webinaire gratuite le vendredi 21 mars portant sur les traumatismes vicariants et stratégies pratiques afin de diminuer leurs impacts – l'effet cumulatif à être témoins des traumatismes des autres. La session était offerte par Pamela Jackson, Ts Mss du Manitoba. L'ACTS se joint à l'ATSNB afin d'honorer le travail exemplaire de Albert Gauvin, travailleur social de la région Restigouche, le récipiendaire 2014 du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS. Au cours de sa carrière et même à la retraite, M. Gauvin demeure très impliqué au sein de l'ATSNB, par sa participation à une variété de comités internes et du conseil d'administration. Albert se joint à une liste impressionnante de collègues partout au

RAPPORT DE LA DIRECTRICE À L'ACTS (SUITE)

pays dont l'investissement à la profession du travail social est exemplaire. Bravo Albert! Le Prix d'excellence de l'ACTS 2014, l'une des plus importantes distinctions remise par l'Association Nationale, est décernée à la ministre du Développement social NB et membre de l'ATSNB, Madeleine Dubé. Une reconnaissance intime afin d'honorer la Ministre Dubé a été tenue dans son chapitre local d'Edmundston le 29 mars et une remise officielle a été le 26 mai lors de l'AGA de l'ACTS à St Catharines. L'ACTS reconnaît la carrière exemplaire de la Ministre Dubé et son cheminement politique qui l'a mené à l'une des positions les plus influentes en matière de services sociaux globaux au Nouveau-Brunswick : de la protection des enfants, au soutien financier et jusqu'aux soins de longue durée aux adultes. Une première et toute une fierté pour l'ATSNB, de voir une de ses membres gradé à un poste si distingué et de réussir à parvenir aux décisions importantes tout en maintenant et assurant le meilleur intérêt des gens qu'elle désert. Félicitations Mme Dubé!

Conférence nationale de l'ACTS 2014 et réunion annuelle de l'ACTS

L'ACTS est très heureuse du retour de la Conférence nationale en travail social qui s'est tenue à l'Université Brock de St-Catharines en Ontario du 26 au 29 mai dernier. Sous le thème « *Des frontières sans limites: Explorer les nouvelles frontières du*

travail social », la conférence a été jumelée sous le Congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines et partenaire avec l'Association Canadienne pour la formation en travail social. Plusieurs conférenciers de renom ont été présents dont J. Green de l'Université de Victoria, Gary Bailey de la Fédération Internationale du Travail Social et M. Paul Born de l'Institut Tamarack pour l'engagement communautaire. Aussi, il y a eu une rencontre regroupant les 3 organisations nationales pilier de la profession du travail social : L'association canadienne des travailleurs sociaux, l'Association canadienne pour la formation en travail social ainsi que le Conseil Canadien des organismes de réglementation en travail social. On a pu discuter des enjeux respectifs de la profession du travail social au Canada et de certains projets communs. Une session table ronde des 3 organisations a été offerte à l'intérieur de la conférence. Précédent la conférence, ont aussi été tenues les rencontres annuelles des membres partenaires de l'ACTS, du conseil administratif et l'AGA de l'ACTS. L'ACTS reconnaît l'ATSNB pour son soutien financier en offrant des bourses à ses membres leur permettant d'assister à la conférence nationale où plusieurs participants étaient de l'ATSNB. Une prochaine conférence nationale est à prévoir en 2016!

L'ACTS était triste d'apprendre le décès de

Janine Granchelli, travailleuse sociale de la région de Moncton, qui a rendu l'âme en décembre dernier. Ancienne présidente de l'ATSNB et membre de longue date au sein de comités provinciaux, nationaux et internationaux, Janine a été une travailleuse sociale dont le dévouement, tant au niveau provincial que national, dans l'amélioration et la promotion de sa profession, sera loin d'être égalé. Par l'entremise de ses fonctions de présidente, plusieurs collègues travailleurs sociaux au pays ont eu la chance de la connaître et travailler avec elle. Son départ en a surpris plusieurs mais elle laisse derrière elle beaucoup d'initiatives qui ont été des résultats successifs ainsi que de bonnes assises que nous maintiendrons. L'ACTS a partagé ses condoléances à la famille de Janine. Elle a été une force pour notre association, merci Janine!

Enfin, ce fut un plaisir de représenter les membres de l'ATSNB au sein du CA de l'ACTS, je débute un 2e mandat; je siège également sur le comité temporaire du nouveau plan stratégique 2015-2018 de même que représenter l'ACTS au sein de la Coalition des Soins de fin de vie de qualité du Canada et de la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées.

Karine Levesque
Directrice à l'ACTS

RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN

Le Comité d'examen a pour mandat d'évaluer les candidats à l'ATSNB qui présentent une demande d'adhésion dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant.

Le comité se réunit en moyenne chaque mois par téléconférence pour examiner en détail l'admissibilité de chaque candidat. Le tout est réalisé grâce à l'orientation et la documentation complète que fournit notre registraire. Pendant l'année écoulée, ce travail difficile a été réalisé par notre consultante en travail social. Merci, Martine!

Le nombre total de membres qui ont été approuvés par le comité du 1er avril

2013 au 31 mars 2014 est de 120, ce qui représente une réduction de 18 par rapport à l'année dernière.

Voici la ventilation détaillée :

94 membres ordinaires (soit 8 membres ordinaires de moins que l'année dernière) ;
6 membres temporaires (soit 2 membres temporaires de plus que l'année dernière) ;
20 membres étudiants (soit 12 membres étudiants de moins que l'année dernière).

À titre de présidente du comité, j'aimerais remercier Andrée Beaudin, Nancy Flett et Carrie Wong de leur contribution au travail du comité.

Les membres actuels du comité sont

Jean Marie Donovan (membre public), Thérèse Doucette, Carole Gallant et Laura Hiscock. J'aimerais souligner le travail et le dévouement de ces membres et les remercier.

Comme vous pouvez le constater, le comité reçoit de nombreuses demandes d'adhésion à examiner et à discuter. Le comité a le plaisir de voir le nombre de membres augmenter et, à titre de présidente du Comité d'examen, je suis fière de participer au processus qui permet aux gens de faire partie de l'ATSNB.

Respectueusement soumis,
Monique Dubé-Michaud, T.S.I.,
Présidente du Comité d'examen

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité de discipline est composé des membres suivants : John Lutz ; Sharlene D. MacPhee ; Jean Doucet ; Émilie Bourgeois ; Gloria Sacobie ; Geneviève Forest-Allard ; Claudette Bourgeois ; Rina Arseneault, présidente.

En septembre 2013, les membres du

comité ont étudié une décision rendue au cours de l'année 2012-2013 portant sur la considération d'une entente.

Le comité s'est réuni le samedi 15 mars 2014 pour consacrer une journée entière à une séance de travail afin d'étudier le modèle actuel visant le

processus disciplinaire en vue d'établir une démarche permettant d'adopter un modèle moins axé sur les tribunaux. La réunion a été très fructueuse.

Rina Arseneault, M.T.S., T.S.I.
Présidente du comité

RAPPORT DU COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes est constitué entièrement de membres bénévoles de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le comité se réunit en moyenne une fois par mois. Cette année, le Comité a dit adieu à Albert Gauvin. J'aimerais remercier Albert sincèrement de sa participation au comité et de son dévouement à l'égard de ce travail important. Je remercie aussi Nathalie Melanson, Michelle Nowlan et Leslie Lecour de leur présence continue au sein du Comité des plaintes.

Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et d'enquêter sur celles-ci, conformément aux dispositions de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick* de 1988. Au besoin, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATSNB pour obtenir des conseils sur les mesures à

prendre et une aide à la rédaction des décisions. Certaines plaintes exigent des enquêtes plus approfondies. Dans une telle situation, le comité retient les services d'un enquêteur, lequel peut être un membre de l'ATSNB qui a reçu une formation pertinente ou un enquêteur privé.

Le comité a passé une année très occupée et très fructueuse. Au cours de la dernière année, entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, 4 nouvelles plaintes ont été déposées. 11 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 15 plaintes, 8 ont été rejetées, 1 plainte a été en médiation, 2 plaintes ont été en discipline, et 4 plaintes sont en cours d'examen depuis le 31 mars 2014.

J'aimerais remercier tous les membres du comité de leur engagement à l'égard de ce travail difficile. Un gros merci

à Annie Rickett, registraire, pour son travail assidu et ses conseils. Je remercie en particulier Claude Savoie, qui a assuré au comité un soutien et une direction solides au cours de l'année à titre de registraire par intérim pendant le congé de maternité d'Annie. Nos professionnels dévoués du bureau de l'ATSNB continuent de déployer tous les efforts pour remplir le premier rôle de l'ATSNB, celui de protéger le public. Merci beaucoup!

Le présent rapport est le dernier que je rédige en tant que présidente du Comité des plaintes, car mon mandat tire à sa fin. J'ai beaucoup aimé le travail, et j'adresse mes meilleurs vœux au comité.

Respectueusement soumis,
Merri-Lee Hanson M.T.S., T.S.I.,
Présidente du comité

COMITÉ DE LA PRATIQUE, DE LA DÉONTOLOGIE ET DES NORMES PROFESSIONNELLES

Les membres du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles sont les suivants: Armand Savoie; Françoise Godin; Rachel Mills; Sarah MacDonald; Simone Pelley; et Sue McKenzie-Mohr.

L'année a été chargée et mouvementée pour le comité. À l'automne 2013, le comité a élaboré un plan de travail qui établit les priorités quant à ses nombreux projets. La première priorité était la création d'un document qui prévoit la procédure à suivre pour les membres qui veulent poser une question au comité sur la déontologie. Le nouveau document, qui est maintenant

accessible sur le site Web de l'ATSNB, vise à faciliter la soumission de questions sur la déontologie et à faire en sorte que le comité dispose suffisamment de renseignements pour fournir des réponses éclairées. Le comité continue de remplir son rôle, en répondant aux questions sur la déontologie que posent les membres de l'Association. Au cours de la dernière année, le comité a reçu deux questions sur la déontologie et a fourni des réponses.

La deuxième priorité était l'élaboration de lignes directrices à propos du devoir de mise en garde qu'ont les travailleuses et travailleurs sociaux. Le comité a le

plaisir de signaler qu'une ébauche a été préparée et que le document devrait être achevé à l'automne 2014.

Le comité a l'intention, pendant l'année qui vient, de mettre l'accent sur l'étude de l'utilisation des médias sociaux.

Nous remercions les membres du comité de leur travail continu et de leur dévouement.

Respectueusement soumis,
Rachel Mills, T.S.I.

COMITÉ D'ÉDUCATION

Le Comité d'éducation continue de s'occuper de la distribution des bourses de la compagnie Co-operators aux membres étudiants de l'ATSNB. Les récipiendaires de cette année étaient Alicia Moulton, Sylvie LeBlanc et Marie- Hélène Michaud. Le Comité d'éducation s'occupe aussi du fonds de bourse de l'ATSNB. La bourse de l'ATSNB a été accordée cette année à Paul Nason. De plus, nous avons eu le plaisir de créer un nouveau fonds de bourse de l'ATSNB et de l'ACTS. Christie Frenette et Francine Plourde Carrier ont reçu les bourses de cette année sur ce fonds. Le comité a mis l'accent au cours de la dernière année sur l'élaboration des politiques et des

procédures à l'égard du fonds de bourse de l'ACTS, ainsi que de la formule de demande, afin de faire en sorte qu'une personne profite de la bourse cette année pour assister à la conférence de l'ACTS. Félicitations à tous nos récipiendaires de bourses!

Nous continuons de nous pencher sur les meilleures façons de communiquer avec nos membres admissibles afin que le plus grand nombre possible de membres puissent présenter une demande de bourse. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à les communiquer à un membre de notre comité ou du personnel de l'ATSNB.

Les efforts et les discussions du comité ont aussi ciblé des moyens efficaces d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel permanent à nos membres à l'échelle de la province. Ce travail est en cours.

Mon mandat à titre de présidente du Comité d'éducation prend fin le 14 juin 2014. J'aimerais dire que c'était pour moi un plaisir de collaborer avec les autres membres du comité et je souhaite au comité beaucoup de succès dans les activités futures visant à remplir son mandat et ses objectifs.

Respectueusement soumis,
Wendy Matthews, TSI

RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Au printemps 2013, le Comité d'action sociale a tenu une séance de planification des activités pour l'année 2013-2014. Le premier objectif qui a été cerné était de déterminer la meilleure façon de représenter les membres de l'ATSNB dans des affaires liées à l'action sociale. Le deuxième objectif qui a été cerné était d'examiner l'incidence des modifications récentes du programme d'assurance-emploi et de prendre des mesures en vue de défendre des modifications du programme qui s'imposent. De septembre à décembre 2013, deux étudiantes en travail social de l'Université de St. Thomas,

Megan Glenwright et Judi Pringle, ont réalisé ce travail pour l'ATSNB dans le cadre de leur stage en action sociale. Elles ont fait une synthèse de la documentation et ont mené un sondage auprès des fournisseurs de services du Nouveau-Brunswick afin de connaître leur opinion sur l'incidence sur leur clientèle des modifications apportées au programme d'AE. Les étudiantes ont rédigé un rapport sur les thèmes de leurs recherches et ont présenté leurs conclusions au Conseil d'administration, ont informé divers membres de la collectivité des impacts éventuels et ont publié un article dans

le *Daily Gleaner*.

J'aimerais remercier Brian Carty, Wendy Matthews, Claude Savoie, Jessica Cleveland, Tanya Smith et Ashley Goyette de leur participation au Comité d'action sociale. Je tiens à remercier en particulier Gary Sacobie, qui a achevé son mandat à titre de président du Comité d'action sociale.

Respectueusement soumis,
Martine Paquet

CHAPITRE D'EDMUNDSTON / GRAND-SAULT

Cette année notre chapitre a tenu 2 réunions qui ont eu lieu à Edmundston, soit le 10 décembre et notre réunion annuelle le 25 mars. Nous, l'exécutif, avons eu quelques rencontres par OCS afin de planifier l'année.

Il me fait plaisir de vous présenter l'exécutif; Francine Plourde Carrier, présidente, Kristine Johnson, vice-présidente, Denise Côté secrétaire, Sandra Soucy trésorière et Monique Dubé Michaud.

Ensemble Sandra et Monique cumulent plus de 10 années de bénévolat auprès de notre Association.

Cette année, Monique quitte son poste après 6 ans de service et Sandra après 4 ans de service.

J'aimerais en mon nom et votre nom les remercier chaleureusement pour leur dévouement.

J'ai eu le plaisir de participer à la réunion annuel de l'Association qui s'est tenu le 8 juin dernier à Tracadie Sheila. Lors de cette réunion Madeleine (Mado) Dubé a reçu le Prix commémoratif Raoul Léger. J'ai eu l'honneur de lui présenter un souvenir de la part de notre chapitre. Je peux vous dire que ce geste fut très apprécié de la part de Mado. Le chapitre a aussi participé à la vente

à l'encan silencieuse (Merci Christina St-Onge, T.S.I. pour le beau bijou).

Cette année le thème du mois du travail social est "Les travailleurs sociaux font la promotion de l'équité pour un Canada plus fort"... et nous sommes choyés d'avoir Morel Caissie, T.S.I., Président de l'ACTS venir nous entretenir sur des sujets d'actualité en rapport avec notre profession. Morel nous a entretenus sur le sujet des médias sociaux et la pratique du travail social. Morel nous a aussi informés des différents projets de L'ACTS. Plus de 50 travailleurs sociaux/travailleuses sociales ont assisté à cette conférence. Merci Morel pour ta disponibilité et le partage de tes grandes

CHAPITRE D'EDMUNDSTON / GRAND-SAULT (SUITE)

connaissances. Nous avons eu le plaisir d'accueillir aussi les étudiants en travail social de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Le professeur, Edouard Dorion TSI en a fait un cour obligatoire !!!!

En soirée nous avons tenu notre réunion annuelle avec plus de 29 participants. Il me fait plaisir de vous présenter l'exécutif pour la prochaine année.

Kristine Johnson, vice-présidente, Denise Côté secrétaire, Alain Clavette trésorier et Edouard Dorion directeur du Chapitre.

Durant la réunion, comme président

de l'Association Canadienne des travailleurs Sociaux, Morel Caissie nous a parlé d'une travailleuse sociale qui a contribué de façon exceptionnelle à la pratique du travail social. Sa contribution à la défense des droits des citoyens du Nouveau-Brunswick, à l'élaboration de politiques sociales, et au développement social, ainsi qu'en service directe auprès des gens dans le besoin est tout simplement remarquable. Le Prix d'excellence National qui est la plus grande distinction qui est accordée par l'ACTS. Ce prix pour service insigne est décerné à une travailleuse sociale ou un travailleur social qui est membre actif d'une association faisant partie de la fédération de l'ACTS. Il s'agit d'un

Prix qui est accordé seulement à tous les deux ans à une personne à l'échelle du pays. Morel est heureux de confirmer que le Prix pour 2014 sera accordé à une autre personne renommée, alors que sa nomination a été soumise par l'ATSNB. Elle sera effectivement la première personne du Nouveau Brunswick à recevoir ce Prix d'excellence National pour service exceptionnel. Ce Prix sera remis officiellement à la Conférence nationale de l'ACTS prévue au mois de mai à St. Catherine en Ontario à l'Honorable Madeleine Mado Dubé.

Francine Plourde Carrier, T.S.I.
Présidente du Chapitre Edmundston Grand Sault.

CHAPITRE DE FREDERICTON

Le chapitre de Fredericton a été très occupé cette année ; il tient des réunions mensuelles dont plusieurs comportent un élément pédagogique. Le comité d'éducation a travaillé fort afin de répondre aux demandes des membres en matière d'éducation et a accompli un travail exceptionnel en assurant d'excellentes présentations données par des animateurs formidables. Le comité tient des réunions mensuelles, dont une sur deux est tenue en soirée et comporte un élément pédagogique suivi d'une séance de travail et l'autre est une séance de formation tenue à midi. D'habitude, entre 10 et 25 membres assistent aux réunions, et les membres obtiennent des crédits de perfectionnement professionnel pour les heures consacrées aux réunions.

La première réunion du chapitre en automne dernier était une séance d'accueil à laquelle ont assisté plusieurs nouveaux membres. L'activité sociale a été suivie d'une séance de travail. Les procès-verbaux de toutes les réunions sont affichés sur le site Web de l'ATSNB, dans la section sur le chapitre de Fredericton. Des élections ont été tenues, et les membres de la direction ont été tous réélus par acclamation.

Le 23 octobre, Suzanne McKenna a fait une présentation sur la déontologie dans le travail social pendant la réunion tenue en soirée ; le 27 novembre,

Candice Keeling a fait une présentation sur l'intervention directe en travail social à Fredericton. Les deux séances de formation étaient instructives et fort courues.

Le 11 décembre, le chapitre a organisé une activité de Noël au pavillon Brian Mulroney, à l'Université de St. Thomas. Bon nombre de membres ont assisté à l'activité sociale et ont passé une belle soirée. Le chapitre espère toujours qu'un plus grand nombre de membres participent aux activités sociales, ainsi qu'aux séances de formation et de travail. Vous êtes membres du chapitre!

Au début des temps froids de janvier, Clive Baldwin a fait un exposé sur l'introduction à la thérapie du récit, auquel bon nombre de membres ont assisté. Même si l'exposé a été donné pendant la soirée, les participants ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt. L'exposé de M. Baldwin a été fort intéressant et a été suivi d'une séance de travail.

Le 26 février, j'ai fait un exposé sur l'aventure au Guatemala pendant une réunion de midi tenue à l'intersection Two Nations. La présentation PowerPoint a permis de souligner les points saillants d'un voyage de service au Guatemala en 2011, pendant lequel des travaux ont été réalisés dans des orphelinats et dans un village pauvre.

Les 20 et 21 mars 2014, le chapitre a organisé une conférence pendant la Semaine du travail social sur l'amélioration de la pratique grâce à la thérapie d'acceptation et d'engagement, conférence donnée par Teresa Valliere. La priorité pour l'inscription était fonction de l'ordre d'arrivée, et les membres du chapitre de Fredericton ont rapidement rempli les 60 places. Pendant les dernières semaines avant la conférence, les 5 autres places ont été remplies par des personnes de l'extérieur de la ville. Teresa est travailleuse sociale à Portland, au Maine, et elle a partagé ses grandes connaissances pendant une présentation très intéressante. Il s'agissait assurément d'une des activités les plus intéressantes de l'année pour le chapitre!

Le 23 avril, la séance de formation à midi a été offerte par Dawn Maskill, qui a parlé de la réponse communautaire aux dépendances. La séance a été intéressante et bon nombre de personnes y ont assisté. À l'heure actuelle, le chapitre fait la planification d'une activité pour marquer la fin de l'année, qui sera tenue le 28 mai. D'autres détails de l'activité seront communiqués à l'AGA.

Le comité d'action sociale du chapitre de Fredericton est très actif et compte 10 membres provenant de divers secteurs, y compris le gouvernement,

CHAPITRE DE FREDERICTON (SUITE)

les organismes à but non lucratif, un organisme des Premières nations et de l'Université de St. Thomas. Le comité s'est réuni en personne à plusieurs reprises et a tenu des discussions par courriel. Les réunions du comité ont souvent lieu à midi.

En 2013-2014, le comité vise surtout à réaliser un projet d'élaboration de trousse pour les élections. Le projet comporte deux étapes. Pendant la première étape, des questions sont élaborées sur diverses questions sociales au Nouveau-Brunswick afin que les travailleuses et travailleurs sociaux puissent les poser aux candidats locaux

pendant les élections du 22 septembre 2014. Le comité envisage la possibilité de faire traduire les questions et de les distribuer aux directions des autres chapitres de l'ATSNB dans la province afin que ces dernières puissent les fournir à leurs membres. Pendant la deuxième étape du projet, le comité d'action sociale transmettra les questions aux candidats de Fredericton pour tous les partis politiques. Leurs réponses aux questions seront compilées et un document d'information sera distribué aux membres du chapitre de Fredericton avant les élections.

Le comité d'action sociale est toujours

prêt à accueillir de nouveaux membres. Il faudra un nouveau président ou une nouvelle présidente du comité en 2014-2015.

Pour conclure, j'aimerais encourager les travailleuses et travailleurs sociaux à jouer un rôle actif au sein des chapitres locaux et à promouvoir et à appuyer la profession du travail social.

Respectueusement soumis,
Valerie DeLong

CHAPITRE DE CHALEUR

Encore cette année le Chapitre Chaleur a réussi à atteindre la majorité des objectifs établis en début d'année. L'exécutif c'est rencontré à cinq reprises durant l'année. Une session d'information sur le code de déontologie devait avoir lieu à l'automne 2013. Malheureusement, pour des raisons incontrôlables la session n'a pas eu lieu tel que prévue.

L'assemblée générale annuelle a pris place au restaurant Nectar le 27 mars dernier et ce fut un succès.

Pour souligner la participation des membres; chaque membre présent a reçu sept dollars afin d'aider à défrayer le coût de leur repas. Trois prix de présence de 100 dollars furent également tirés afin

d'appliquer sur la cotisation annuelle.

Lors de cette assemblée, le prix le/ la Travailleur (se) Social(e) de l'année de la région Chaleur a aussi été décerné. La mention le/ la travailleur (se) social(e) de l'année est décernée à une personne dont le travail et les efforts ont contribué de façon remarquable à la profession du travail social. Mme Christiane Lamarche du Centre de santé mentale communautaire de Bathurst est la récipiendaire de ce prix pour cette année. Félicitations Christiane pour ton beau travail!

L'assemblée c'est terminée par les élections d'un nouvel exécutif pour l'année 2014-2015 dont voici:

Isabelle Martin – Présidente
Hélène Bernatchez – Vice-présidente
Anouk McGraw – Secrétaire
Danny DeChamplain – Trésorier
Wendy Pinet – Directrice
Maurice Losier et Karine Gallant-conseillés

Finalement, je tiens à remercier les membres du comité exécutif pour leur dévouement à la promotion de notre belle profession. J'invite également tous les membres à participer activement aux diverses activités lors de la prochaine année.

Respectueusement soumis et au plaisir de se revoir bientôt,
Nadine Landers Soucy, T.S.I.

CHAPITRE DE RESTIGOUCHE

Le mardi 25 mars 2014, plus d'une trentaine de membres du chapitre se sont présentés à un dîner causerie, dans le cadre de la semaine du Travail social. Malheureusement, nous n'avons pas reçu de nomination pour les prix de TS ou organisme de l'année.

La présidente du chapitre, Louise Lapierre, en a profité pour aviser les membres que lors de la prochaine réunion du chapitre, soit celle du mois de mai, nous procéderons à l'élection d'un nouvel exécutif. Tous

sont conscients de l'importance d'une bonne participation à cette réunion afin d'assurer le maintien du chapitre.

Les 9, 10 et 11 avril le chapitre a reçu la visite de notre Martine Paquet et de madame Rina Arseneault du Centre Muriel McQueen Fergusson. Je laisse à Martine Paquet d'élaborer sur cette visite.

Finalement, il importe de noter que le 9 avril le chapitre Restigouche a eu le privilège de recevoir de la grande visite,

celle de notre présidente Barb Whitenect. Je la remercie personnellement et sans aucun doute elle vous informera de la raison d'être de cette visite. Merci Barb.

La prochaine rencontre générale du chapitre sera déterminée suite à la rencontre de l'exécutif du 5 mai 2014

Rapport cordialement soumis par
Albert Gauvin, T.S.I.
Directeur du chapitre Restigouche

CHAPITRE DE SAINT JOHN

L'hiver a été long et très peu d'activités ont eu lieu dans la région de Saint John. La Présidente de notre chapitre Clara Tarjan a pris son congé de maternité, tout comme notre trésorière Jessica MacPhee. Les postes n'ont pas été remplis, ce qui fait que le comité de notre chapitre local ne compte que deux

personnes actives.

Le chapitre de Saint John n'a tenu aucune activité depuis l'activité sociale à Noël, et nous n'avons rien fait pour souligner la Semaine du travail social.

Nous tiendrons probablement des

élections dans un proche avenir. Nous avons de la difficulté à faire participer les personnes, que ce soit pour remplir un poste ou pour aider d'une autre façon.

Respectueusement soumis,
Debby Stanton, T.S.I.

CHAPITRE DE SUSSEX

L'année 2013-2014 a été très occupée pour le chapitre de Sussex de l'ATSNB. Nous avons décidé au début de l'année 2013 d'organiser tout au long de l'année des activités axées sur un même thème, qui représenterait un besoin particulier de notre collectivité. Nous avons choisi comme thème la violence conjugale, compte tenu des répercussions très graves sur les particuliers, les familles et la collectivité en général.

Nous avons constitué deux sous-comités dont l'un viserait des activités qui seraient tenues tout au long de l'année et l'autre organiserait une conférence de deux jours sur la violence conjugale et une activité axée sur les silhouettes du projet « Une Témoin silencieuse » pendant le mois de mars 2014. Nous avons choisi de former des partenariats communautaires et de travailler avec divers partenaires communautaires afin d'atteindre nos objectifs. Nous avons tenu un concours d'affiches et de médias, nous avons participé à deux activités pour souligner la Journée internationale de la femme et nous avons aidé à faire une collecte de fonds pour des programmes locaux visant la violence conjugale. Une conférence de deux jours portant sur le soutien aux victimes de la violence et la réponse communautaire à la violence à conjugale a été tenue à la fin mars. Dame Nature a essayé de perturber nos projets, mais nous sommes allés de l'avant quand même! Une gamme de conférenciers intéressants ont fait des exposés sur leur vécu et leur travail dans le domaine

de la violence conjugale. Environ 100 personnes ont assisté à la conférence.

Pendant le mois de mars, nous avons placé des silhouettes du projet Une Témoin silencieuse dans les locaux des entreprises et des organismes de la collectivité. De plus, des membres du chapitre de Sussex de l'ATSNB ont présenté aux églises de la collectivité des renseignements sur le projet et ont assisté aux activités communautaires accompagnés des silhouettes. Nous avons honoré ainsi avec plaisir et fierté les femmes de notre collectivité, dont deux sont représentées par des silhouettes. Pendant la première soirée de la conférence, nous avons tenu une manifestation à la chandelle de la Témoin silencieuse, qui a été très émotionnelle, et très appréciée. Des membres de la famille de deux silhouettes ont assisté à la manifestation et ont pris la parole au sujet de leur silhouette.

En plus de telles activités importantes, le chapitre de Sussex de l'ATSNB a fait sa collecte annuelle de pyjama pour l'Armée du Salut pendant les fêtes. Nous avons souligné la Semaine du travail social avec de nombreuses activités spéciales, dont le point synonyme a été notre déjeuner annuel. Tout le monde s'est bien amusé! En juin, nous accordons une bourse à un étudiant ou à une étudiante qui commence ses études en travail social ou un domaine connexe.

Nous remercions les membres du chapitre, les partenaires communautaires, les amis et les personnes qui ont appuyé le travail réalisé au cours de l'année – de nombreuses personnes ont contribué à la réussite et à l'impact des activités!

Photo du comité organisateur de la conférence sur la violence conjugale, de gauche à droite :



À l'arrière : Amy Martey, travailleuse d'approche en VC, Margaret Kenney Brown, TSI ; Lisa Little, soutien admin., MDS ; Sharon McKillop, TSI; Wendy Matthews, TSI ; Pam Cole, TSI ; Bonnie Tabor, IA/NB ; Sheila Hawthorne, TSI.

À l'avant : Jenestia McKnight, TSI; Stephanie Fowlow, TSI ; Connie Folkins, TSI ; Tracy Fowlow, TSI.

Vous verrez également dans la photo de notre comité les deux silhouettes de la région de Sussex - Shirley et Karen.

CHAPITRE DE MIRAMICHI

Nous prévoyons tenir en juillet ou en août une journée de soins attentifs pour les travailleuses et travailleurs sociaux à HOPE House. Nous inviterons un conférencier à nous expliquer le reiki, et les personnes qui le veulent pourront obtenir un traitement reiki.

Je parlerai de PFE et nous ferons un exercice ensemble. Je parlerai aussi de la méditation intérieure et nous ferons une séance de méditation ensemble. Nous inviterons peut-être une personne à nous parler du traitement thérapeutique appelé La Trame, et des travailleuses et

travailleurs sociaux auront peut-être la possibilité d'obtenir un traitement.

Respectueusement soumis,
Noella

CHAPITRE DE WOODSTOCK / PERTH-ANDOVER

J'ai le grand plaisir de présenter le rapport du chapitre de Woodstock Perth-Andover. J'ai la chance de représenter un groupe de personnes talentueuses et vaillantes, et je les remercie toutes des efforts qu'elles déploient et du dévouement dont elles font preuve envers la profession du travail social. J'aimerais féliciter les membres du chapitre de leurs réalisations personnelles et professionnelles au cours de l'année écoulée.

Nous avons passé une année tranquille,

mais nous continuons d'être un groupe de professionnels dévoués. La collectivité de Woodstock a accueilli Clara Hughes, porte-parole nationale de la campagne Cause pour la cause de Bell. Clara, qui a participé aux Jeux olympiques à six reprises, fait le tour du pays pour sensibiliser la population aux questions de santé mentale. Clara a été inspirante et a communiqué un message positif sur la santé mentale, non seulement à notre collectivité, mais à plusieurs collectivités à l'échelle de la province.

Grâce à une énergie renouvelée, nous avons l'intention de tenir des réunions trimestrielles au cours de l'année. J'invite les membres du chapitre à communiquer leurs idées et leurs suggestions quant aux activités de l'année qui commence.

Respectueusement soumis,

Andrea Reid, M.T.S, T.S.I,
Directrice du chapitre

CHAPITRE DE ACADIAN PENINSULA

Pour l'année 2013-2014, le chapitre de la Péninsule Acadienne a organisé la réunion annuelle de l'A.T.S.N.B. en juin 2013. Les résultats ont été au-delà de nos attentes car nous n'avons eu que des fleurs de la part des travailleurs sociaux de toutes les régions de la province et du bureau central. Lors du banquet l'A.T.S.N.B. a remis le prix Raoul Léger à l'honorable Madeleine Dubé, travailleuse sociale et ministre du Développement social. Le chapitre de la péninsule acadienne a remis le prix de la travailleuse sociale de l'année à Madame Annette Comeau, travailleuse sociale à l'hôpital et centre de santé de Lameque.

Durant l'année, il y a eu des tentatives afin d'organiser différentes activités et pour différentes raisons ceci n'a pas eu lieu. Depuis quelques mois, deux nouveaux membres se sont ajoutés à notre comité et ceci nous amène à avoir des membres qui travaillent aux quatre grandes villes de la péninsule acadienne. Toutefois, le comité travaille fort pour avoir une ou deux conférences/ateliers pour les travailleurs sociaux d'ici juin 2015. Il y a plusieurs démarches qui ont été amorcées et nous travaillons fort pour pouvoir offrir ces conférences/ateliers aux membres. Prochainement, nous aurons la réunion annuelle et nous invitons tous les travailleurs sociaux à y

participer.

Pour conclure, le chapitre de la péninsule acadienne profite de l'occasion pour souhaiter à tous les travailleurs sociaux de belles vacances estivales et de belles activités. Je termine avec cette pensée de Frank J. Giblin Jr : « Sois toi-même. Qui d'autre que toi est aussi qualifié pour cela? »

Bon été,

Théo Saulnier, T.S.I.
Directeur chapitre de la péninsule acadienne

CHAPITRE DE MONCTON

La dernière année a été tranquille pour le chapitre de Moncton. Nous avons de la difficulté à attirer des membres à nos réunions. Nous savons que le fait d'être un grand chapitre bilingue et de réunir des membres du comté d'Albert au comté de Kings rend difficile la tâche

de trouver des dates et des lieux pour les réunions et de cerner les intérêts et de répondre aux besoins et aux désirs de tout le monde.

Nous avons organisé un souper informel pour Noël, auquel ont assisté

une douzaine de membres afin de passer une soirée avec des collègues dans l'atmosphère détendue du City Grill. Pour souligner le mois du travail social, nous avons invité Peter Ford, pharmacien, à nous parler de la santé en général. Une douzaine de membres

CHAPITRE DE MONCTON (SUITE)

ont assisté à l'activité, et nous avons eu un bon repas à Mavericks dans l'hôtel Future Inns.

Le conseil du chapitre termine son mandat et se retire. Nous avons tous aimé participer aux activités des dernières années. Personnellement, je

fais partie du conseil depuis 2005 et j'ai aimé l'occasion qui m'a été offerte de mieux connaître mes collègues.

Suzanne Boudreau, T.S.I.

CHAPITRE DE CHARLOTTE

Nous avons tenu plusieurs réunions en vue de faire de la planification, de recueillir des renseignements et de prendre des dispositions visant divers aspects de l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu en juin. Le

formulaire d'inscription a été envoyé aux membres de l'ATSNB.

Respectueusement soumis,
Sheryl Noble, T.S.I.

RAPPORT DE PREMIÈRES NATIONS

Deux objectifs cernés par le Comité d'action sociale de l'ATSNB pour 2013-2014 étaient de travailler en vue de donner suite à deux recommandations énoncées dans un rapport sur le premier Symposium des Premières nations de l'ATSNB qui n'avaient pas encore été fait. Une recommandation était d'offrir un prix à une travailleuse sociale ou à un travailleur social des Premières nations. L'autre recommandation était de soutenir un comité à l'appui de la diversité culturelle, telle que la diversité culturelle des Premières nations. Un autre objectif établi en collaboration avec le Comité d'éducation de l'ATSNB était de trouver la meilleure façon de susciter l'intérêt des étudiants et étudiantes en travail social et à la possibilité d'une bourse de Co-operators. Co-operators offre déjà des bourses pour les programmes de travail social de l'Université St.Thomas et de l'Université de Moncton. Aucun des objectifs n'a encore été atteint.

Toutefois, un processus a été entamé afin d'atteindre ces objectifs lorsque j'ai communiqué avec une travailleuse sociale de la Première nation d'Eel River Bar, Glenda Labillois. Glenda avait

assisté à l'AGA de l'ATSNB en 2012 et elle aimerait collaborer avec l'ATSNB afin de répondre aux besoins et aux intérêts des travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations. Glenda et moi nous sommes réunies vers la fin septembre 2013 pour discuter d'un certain nombre de questions et nous sommes convenues que nous aimerions favoriser une assemblée à l'échelle locale des travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations. Nous avons pensé que, étant donné que les symposiums précédents avaient été tenus près de Fredericton, il serait logique de tenir une assemblée dans une autre région de la province, telle que la région de Miramichi, et peut-être dans l'une des Premières nations de la région. L'objectif d'une telle assemblée serait de tenir une discussion parmi les travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations sur l'exercice de la profession du travail social dans les Premières nations ainsi que sur les forces culturelles et les défis éthiques liés à leur travail. Nous voulions examiner la façon dont les défis éthiques des travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations se distinguent de ceux auxquels font face les autres travailleuses et travailleurs

sociaux. Nous avons estimé qu'il faudrait organiser une telle assemblée à l'échelle locale. Un sous-comité serait constitué au début, composé de Wendy Matthews et de Glenda Labillois et peut-être d'autres travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations. L'assemblée ne réunirait que des travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations. De plus, une telle assemblée devrait permettre de favoriser le réseautage parmi les travailleuses et travailleurs sociaux des Premières nations en vue de tenir une discussion sur les objectifs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres questions soulevées. Malheureusement, une telle assemblée n'a pas encore été organisée, mais Glenda et moi continuons à nous communiquer et nous aimerions faire la promotion d'une telle assemblée. Pour diverses raisons, je ne remplirai pas mon mandat de deux ans à titre de représentante des Premières nations.

Wendy Matthews, T.S.I.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

C.P. 1533, Succ. A, Fredericton, N-B., E3B 5G2
Tél: (506) 459-5595 Sans frais: 1-877-495-5595 Téléc: (506) 457-1421
Courriel: nbasw@nbasw-atsnb.ca
Site Web: www.nbasw-atsnb.ca

Directeur général:	Miguel LeBlanc, B.T.S., M.T.S., T.S.I.
Registraire par interim:	Claude Savoie, T.S.I.
Consultante en travail social:	Martine Paquet, B.T.S., T.S.I.
Assistante administrative:	Denise St-Laurent

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

PERSONNEL EXÉCUTIVE

Présidente:	Barbara Whitenect, T.S.I.
Vice-Présidente:	Merri-Lee Hanson, T.S.I.
Secrétaire:	Sarah MacDonald, T.S.I.
Trésorier:	Ian Rice, T.S.I.

DIRECTEURS (TRICES) DES CHAPITRES

Fredericton:	Wendi Nixon, T.S.I.
Saint John:	Debbie Stanton, T.S.I.
Woodstock:	Andrea Reid, T.S.I.
Sussex:	Sharon McKillop, T.S.I.
Moncton:	Nathalie Melanson, T.S.I.
Miramichi :	Noella MacMillan, T.S.I.
Restigouche :	Albert Gauvin, T.S.I.
Edmundston / Grand- Sault :	Monique Dubé-Michaud, T.S.I.
Chaleur :	Carole Poitras, T.S.I.
Péninsule acadienne:	Théo Saulnier, T.S.I.
Comté de charlotte :	Sheryl Noble, T.S.I.

AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

Directrice ACTS:	Karine Levesque, T.S.I.
Représentant(e) des Premières nations:	Wendy Matthews, T.S.I.
Membre public:	Claudette Landry

PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

Comité d'examen:	Monique Dubé-Michaud, T.S.I.
Comité des plaintes:	Merri-Lee Hanson, T.S.I.
Comité de discipline:	Rina Arseneault, T.S.I.
Comité d'éducation:	Wendy Matthews, T.S.I.
Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles :	Rachel Mills, T.S.I.
Comité d'action sociale:	À être déterminé
Comité des règlements administratifs :	Albert Gauvin, T.S.I.

